



juillet
2022

RAPPORT D'ACTIVITE

Mandature 2021-2022

Bureau 2021-2022 : Bérenger Thomas, Cynthia Hurel, Léo Delbos, Serena Tumelero, Marie-Gwenaëlle Paryl, Daphnis Miller, Carola Pierobon, Bertrand Galet, Richard Dudouet, Audrey Kerfriden, Fabiana Cazzorla, Abdullah Azaz, Vanessa Fritz

TABLE DES MATIERES

Abréviations et acronymes	3
1 Présentation de l'association.....	4
1.1 Missions du CLISP	4
1.2 Composition du Collège	4
2 Organisation du travail.....	6
3 Gestion courante du CLISP.....	6
4 Organisation d'événements à destination des internes	7
4.1 Séminaire d'accueil des nouveaux internes	7
4.2 CLISPro et Congrès annuel des internes de santé publique.....	7
4.3 Appui à l'organisation du congrès national des internes de santé publique	8
4.4 Soirée d'information sur l'option et les FST accessibles aux internes de santé publique	9
5 Communication	9
5.1 Communication auprès des étudiants de deuxième cycle et actions portant sur l'attractivité et la promotion de la spécialité.....	9
5.2 Communication auprès des internes de santé publique	10
5.3 Communication auprès des professionnels de santé publique	11
5.4 Site internet.....	11
5.5 Bulletin du CLISP.....	11
5.6 Lien avec les subdivisions	12
6 Représentation, réseaux et collaborations.....	12
6.1 Conseil national pédagogique du DES de santé publique	12
6.2 Représentation auprès des pouvoirs publics, prises de position publiques	13
6.3 Représentation de la spécialité au sein de l'ISNI.....	14
6.4 Représentation auprès de la SFSP	14
6.5 Collaboration avec l'EHESP.....	14
6.6 Collaboration avec les médecins inspecteurs de santé publique	14
6.7 Relations avec EuroNet MRPH	15
6.8 Lien avec les anciens internes de santé publique	15
6.9 Relations avec les autres associations d'internes	15
6.10 Relations avec les associations d'étudiants en santé.....	15
7 Partenariats.....	16
8 Autres travaux	16
8.1 Enquêtes du CLISP	16
8.2 Ressources en santé publique	16

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AG : Assemblée générale

AISP : Alumni des internes de santé publique

AMISP : Association des médecins inspecteurs de santé publique

AO-CNISP : Association organisatrice du congrès national des internes de santé publique

ARS : Agence régionale de santé

CAISP : Congrès annuel des internes de santé publique

CIMES : Collège des enseignants en informatique médicale, biomathématiques, méthodes en épidémiologie et statistiques

CLISP : Collège de liaison des internes de santé publique

CLISPro : Séminaire professionnel du CLISP

CNCEM : Coordination nationale des collèges d'enseignants en médecine

CNEMMOP : Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie

CNISP : Congrès national des internes de santé publique

CNP : Conseil national pédagogique du DES de santé publique

CNU : Collège national des universités

CUESP : Collège universitaire des enseignants de santé publique

DES : Diplôme d'études spécialisées

DROM-COM : Départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer

EHESP : Ecole des hautes études en santé publique

EuroNet MRPH : European network of medical residents in public health

FST : Formation spécialisée transversale

HAS : Haute autorité de santé

ISP : Interne de santé publique

MISP : Médecin inspecteur de santé publique

SANI : Séminaire d'accueil des nouveaux internes de santé publique

SFSP : Société française de santé publique

SIDES-NG : Système intelligent d'enseignement en santé – nouvelle génération

SMISP : Syndicat des médecins inspecteurs de santé publique

SNSP : Syndicat national des médecins spécialistes de santé publique

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1 Missions du CLISP

Le **Collège de liaison des internes de santé publique (CLISP)**, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et fondée en 1988, est l'association représentative des internes en médecine inscrits en diplôme d'études spécialisées (DES) de santé publique, au niveau national.

Le CLISP a pour mission de veiller à la **défense des droits et intérêts moraux** des internes de santé publique (ISP), de **favoriser les échanges et la coordination** entre les internes répartis sur le territoire, de **concourir à l'amélioration de leur formation** en relation avec les enseignants de la spécialité, et de **défendre et promouvoir l'internat et la spécialité** de santé publique auprès des interlocuteurs extérieurs au DES et auprès des autorités.

Les actions menées pendant l'année 2021-2022, décrites dans le présent rapport d'activité, visent à remplir ces missions. Le contexte dans lequel elles ont été lancées, leur(s) objectif(s), modalités de mise en œuvre et résultats sont présentés dans ce document.

1.2 Composition du Collège

Conformément aux statuts en vigueur lors du début du mandat du Bureau 2021-2022, le CLISP est administré par un **Collège** composé d'une part de **28 représentants de subdivisions** (1 par subdivision), et d'autre part du **Bureau**. Le Collège délègue ses pouvoirs au Bureau entre les réunions du Collège, le Bureau ayant la charge exécutive des décisions prises par le Collège.

1.2.1 Bureau 2020-2021

- **Président** : Bérenger Thomas
- **Vice-présidente** : Cynthia Hurel
- **Secrétaire général** : Léo Delbos
- **Trésorière** : Serena Tumelero
- **Vice-secrétaire chargée de l'évènementiel** : Marie-Gwenaëlle Paryl
- **Vice-secrétaire délégué aux affaires nationales** : Daphnis Miller
- **Chargée de coordination avec les représentants des subdivisions** : Carola Pierobon
- **Webmaster** : Bertrand Galet
- **Chargés de communication** : Richard Dudouet puis Audrey Kerfriden
- **Rédactrice en chef du bulletin** : Fabiana Cazzorla
- **Chargé de relation EuroNet MRPH** : Abdullah Azaz
- **Chargée de mission Actualités** : Vanessa Fritz

1.2.2 Référents de subdivision

Tableau 1. Liste des référents de subdivision en poste à l'issue du mandat 2020-2021

Subdivision	Prénom	Nom
Île-de-France		
Paris	Pol	Prévot-Monsacré
Nord-Est		
Besançon	Justine	Rousse
Dijon	Melchior	de Giraud d'Agay
Nancy	Maxime	Ransay
Reims	Peter-Joe	Noujaim
Strasbourg	Astrid	Placide
Nord-Ouest		
Amiens	Janice	Vendar
Caen	Nicolas	Vigneron
Lille	Eole	Nyangwile
Rouen	Marion	Lacassin
Ouest		
Angers	Jeanne	Perrot
Brest	-	-
Nantes	Adrien	Vaudron
Rennes	Mareva	Geslin
Tours	Cathie	Faussat
Auvergne – Rhône-Alpes		
Clermont-Ferrand	Joséphine	Odoul
Grenoble	Carola	Pierobon
Lyon	Damien	Hoarau
Saint-Etienne	Paul	Bonjean
Sud-Ouest		
Bordeaux	Killian	Trin
Limoges	David	Lagarde
Antilles – Guyane	Philippine	le Barrois d'Orgeval
Océan Indien	Anne-Françoise	Casimir
Poitiers	Louis	Richir
Sud		
Marseille	Enzo	Jacquenod
Montpellier	Anne Laure	Bascou
Nice	Jonathan	Allouche
Toulouse	Richard	Dudouet

2 ORGANISATION DU TRAVAIL

Le Collège s'est réuni à quatre reprises pendant la mandature, toujours sous format hybride (possibilité de venir en présentiel ou de se connecter à la réunion à distance) : août et octobre 2021 ainsi que janvier et avril 2022. Ces réunions étaient ouvertes et ont accueilli tous les internes de santé publique souhaitant y assister.

Entre les réunions, outre la gestion de l'association, assurée par les **membres du Bureau** en fonction de leurs missions respectives, les activités ont été conduites par plusieurs **groupes de travail** constitués d'internes membres du Collège, et de tous les internes souhaitant s'impliquer dans la réalisation de ces activités (membres actifs de l'association). Des sollicitations et votes ponctuels du Collège par voie dématérialisée ont également eu lieu sur certains points précis, entre les réunions de Collège.

Dans la conduite de ces actions, l'équipe 2021-2022 s'est efforcée de répondre aux principes suivants :

- travailler dans la **continuité** des précédentes mandatures ;
- assurer un fonctionnement aussi **transparent et démocratique** que possible et favoriser la **participation** de tous les internes ;
- assurer la **cohésion** des projets et des réflexions de l'association ;
- maintenir un **dynamisme** de proposition de projets en son sein et dans les échanges auprès des autorités de tutelle ;
- maintenir le **lien entre le CLISP et les internes** de santé publique, mais aussi entre les internes de santé publique entre eux avec la reprise du présentiel ;
- favoriser le **lien avec les partenaires** et les autres structures associatives d'étudiants et d'internes.

3 GESTION COURANTE DU CLISP

Le CLISP tient à jour un **annuaire** des internes en cours de formation et des internes référents de chaque ville, mais aussi des anciens internes et des coordonnateurs de DES locaux et régionaux. Cet outil permet de diffuser les informations à l'ensemble des internes. En plus d'une mise à jour au fil de l'eau, selon les informations transmises par les référents de subdivision, une actualisation complète a été réalisée en début d'année 2022. Cet outil permet également le suivi de l'évolution sur plusieurs années d'indicateurs relatifs aux effectifs d'internes entrant et sortant du DES de santé publique.

4 ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS A DESTINATION DES INTERNES

4.1 Séminaire d'accueil des nouveaux internes

La **treizième édition du séminaire national d'accueil des nouveaux internes** de santé publique (SANI) s'est déroulée les 4 et 5 octobre 2021. Pour la première fois après deux années d'événements en distanciel uniquement, le format en présentiel a été repris (dernier événement en présentiel : SANI 2019). Cet événement a pour objectif **d'accueillir les internes** nouvellement affectés en santé publique, de leur permettre de se rencontrer, de leur apporter une formation pratique de base et une **initiation aux grands domaines** composant la spécialité de santé publique.

À cette occasion, 38 nouveaux internes de santé publique ont assisté aux présentations réalisées par des internes ou anciens internes de santé publique bénévoles. Ce séminaire comprenait notamment :

- une **leçon inaugurale** par la professeure Geneviève Chêne, directrice de Santé publique France (SpF) ;
- une **présentation générale du DES** : maquette de l'internat, cursus et formations complémentaires existantes, mobilité durant l'internat et perspectives professionnelles ;
- une **présentation du milieu associatif** et syndical de l'internat en général et de santé publique en particulier ;
- des **présentations de quelques grands domaines** disciplinaires de la santé publique : recherche en santé publique et épidémiologie, système de santé et économie de la santé, prévention et promotion de la santé, hygiène et qualité et sécurité des soins, veille et sécurité sanitaire, santé globale, informatique médicale/e-santé/télémédecine ;
- un **quizz** sur la santé publique par équipe, récompensé par un prix pour l'équipe gagnante.

4.2 CLISPro et Congrès annuel des internes de santé publique

4.2.1 CLISPro

Le **CLISPro** (séminaire professionnel du CLISP) 2022 a eu lieu les 28 et 29 avril 2022 et a accueilli 50 internes. Pour cette année, il a été décidé d'intervertir la période habituelle du CLISPro avec celle du CNISP afin de faciliter l'organisation du CNISP. Tout comme pour le SANI, le format en présentiel a été repris pour ce CLISPro. Comme les années passées, le CLISP a opté pour un séminaire sur deux jours. Le thème du CLISPro 2022 était : « **Soignons notre communication !** ».

La première journée de la formation a permis aux internes de santé publique d'acquérir notamment des compétences sur la communication **en période de crise**, sur la communication **grand public** et l'utilisation des médias. Les internes ont pu participer à deux **ateliers pratiques** au choix, sur le marketing social, le lobbying des industriels de l'alcool ou du tabac, les qualités d'orateur ou encore sur la préparation à un entretien d'embauche. La deuxième journée était consacrée à la communication **scientifique** et aux expériences **à l'étranger** pour les internes et médecins de santé publique.

4.2.2 Congrès annuel des internes de santé publique

Le treizième **congrès annuel des internes de santé publique** (CAISP) s'est tenu lors de cette deuxième journée du CLISPro, le 29 avril 2022. Il a permis à 6 internes de présenter leurs travaux et d'échanger avec l'auditoire et le jury à propos de ceux-ci dans des conditions réelles de congrès.

A l'issue du congrès, un jury, composé de 2 internes de santé publique en fin de cursus, a remis **trois prix** (dont deux ex aequo) **pour les internes ayant réalisé les meilleures présentations** (respectivement 200 et 300 euros pour les catégories "première année" d'internat et "années supérieures", prix offerts par notre partenaire La Médicale). Ce comité a jugé les travaux des candidats sur des critères préalablement établis, prenant en compte la qualité du travail, de la méthode et de la présentation.

4.3 Appui à l'organisation du congrès national des internes de santé publique

4.3.1 CNISP 2022

Le **congrès national des internes de santé publique** (CNISP) constitue un moment fort de la formation du DES. L'édition 2022 (organisée par les internes de Caen et Rouen, élus le 28 août 2022) a eu lieu les 22, 23 et 24 juin 2022 à Caen. Il s'agissait du premier CNISP en présentiel, puisque de la même manière que pour le SANI et le CLISPro, les éditions des deux précédentes années se sont tenues en ligne uniquement¹. Le CLISP est associé à l'organisation du CNISP, sous la responsabilité pédagogique des deux collèges universitaires du DES, le Collège universitaire des enseignants de santé publique (CUESP) et le Collège des enseignants en informatique médicale, biomathématiques, méthodes en épidémiologie et statistiques (CIMES), ainsi que des universitaires des sections 46.01 et 46.04 du Conseil national des universités (CNU). Le thème de l'édition 2022 était « **La santé publique face aux enjeux démographiques** ».

Le CLISP, membre du comité pédagogique national du congrès, a apporté son soutien à sa préparation par de multiples moyens :

- **participation au conseil d'administration** de l'AO-CNISP (Association organisatrice du CNISP) ;
- **capitalisation de l'expérience** des éditions précédentes et transmission de cette expérience à l'équipe locale des internes ;
- **communication** autour des deux congrès grâce au site du CLISP, aux réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram) et à son annuaire ;
- **aide dans la gestion des partenariats** à partir des subventions fléchées pour le CNISP, transmises par les partenaires financiers du CLISP.

4.3.2 Assemblée générale ordinaire du CLISP

L'**assemblée générale** (AG) ordinaire du CLISP a eu lieu le 24 juin 2022, à l'issue du CNISP. L'équipe du CLISP a alors présenté ses **bilans moral, d'activité et financier**, qui ont été débattus puis approuvés par un vote des membres actifs présents. Les élections du **nouveau bureau 2022-2023** se sont tenues

¹ Pour mémoire le CNISP a remplacé le SANFI (Séminaire annuel de formation des internes de santé publique) à partir de l'année 2019 en créant l'Association organisatrice du CNISP (AO-CNISP).

en fin d'AG. Les 13 postes ouverts à candidatures ont été pourvus, dont 4 personnes étaient déjà membres des bureaux 2021-2022 ou 2020-2021, au même poste ou à un poste différent. À cette occasion, 5 membres de la commission française de l'association EuroNet MRPH (European network of medical resident in public health) ont été élus, le sixième membre étant de droit la chargée de mission EuroNet MRPH du bureau élu du CLISP.

4.4 Soirée d'information sur l'option et les FST accessibles aux internes de santé publique

Le 21 mars 2022 et pour la première fois, le CLISP a organisé une soirée d'information en ligne sur les formations complémentaires optionnelles que sont l'**option Administration de la santé** et les **formations spécialisées transversales (FST)**. Cette soirée a été l'occasion d'en apprendre plus sur ces différentes formations, de la candidature à la validation en passant par le déroulé et le contenu des enseignements. Des internes ayant déjà réalisé ces formations étaient présents pour partager leur expérience et répondre aux questions des participants. Cette soirée a rassemblé 44 participants (dont quelques externes) et une dizaine d'intervenants et organisateurs qui ont pu en donner de très bons retours.

5 COMMUNICATION

5.1 Communication auprès des étudiants de deuxième cycle et actions portant sur l'attractivité et la promotion de la spécialité

Nous avons renforcé les efforts réalisés les années précédentes en matière de **communication et de valorisation de la spécialité** auprès des étudiants de deuxième cycle des études médicales (externes).

Notre campagne de promotion du DES de Santé publique durant l'été 2021 a utilisé **différents canaux de communication** que sont :

- le site internet, la page Facebook et le compte Twitter du CLISP, mais également le compte Instagram du CLISP lancé début août 2021 ;
- les groupes et pages Facebook de certaines associations d'externes ;
- les groupes Discord d'externes et du CLISP (ouvert aux externes lors de l'été 2021) ;
- des présentations au sein des facultés de certaines villes.

Cette campagne reposait notamment sur le partage d'**extraits de témoignages écrits d'internes et médecins de santé publique** issus des bulletins du CLISP les plus récents.

L'été 2022 est, comme tous les étés, un moment où les subdivisions organisent leur traditionnelles **soirées d'information** sur la santé publique. Initiées en 2020, les soirées d'information nationales en ligne organisées par le CLISP via la plateforme Zoom se sont poursuivies en 2021 et se poursuivront en 2022.

En parallèle des activités du bureau du CLISP, le **groupe de travail** sur l'attractivité et la promotion de la spécialité, ouvert à tous les internes de santé publique et coordonné par le CLISP, s'est réuni onze fois au cours de l'année, en groupe de travail complet ou en sous-groupes.

Ce groupe de travail a permis de réaliser une **enquête** (initiée l'année passée) sur l'attractivité de la santé publique vue par les internes arrivés dans le DES de Santé publique au cours de l'année 2021, que ce soit par affectation directe après les ECN ou par changement de spécialité au cours de leur internat. Des membres de ce groupe de travail ont également pu travailler sur les premières étapes de l'analyse des données concernant la santé publique de l'enquête SESAME, portée par l'ISNI, sur les représentations des différentes spécialités des médecins.

Un travail a également été continué sur la place de la santé publique dans la **formation** théorique et pratique des étudiants de premier et deuxième cycles de médecine.

Enfin, un projet de **communication** par la création d'une mini-série de portraits vidéos de médecins de santé publique, en partenariat avec l'agence La Petite Production, a été débuté et devrait permettre la diffusion de ces vidéos auprès des étudiants au cours du mois d'août 2022.

Afin de faciliter la continuité de ces différents travaux, un poste de chargé-e de promotion de la spécialité au sein du bureau du CLISP a été créé pour l'année 2022-2023.

5.2 Communication auprès des internes de santé publique

La communication à destination des internes a été poursuivie, notamment sur la page Facebook et le compte Twitter du CLISP, mais aussi sur le compte Instagram du CLISP, créé dès le début du mandat. Des **publications pluri-hebdomadaires** ont permis de porter jusqu'à plus de 700 le nombre d'inscrits sur la page Facebook, 1132 sur le compte Twitter et 164 sur le nouveau compte Instagram. Ceci a permis d'atteindre plusieurs objectifs :

- une plus grande **visibilité, transparence et valorisation** des activités et des événements du CLISP ;
- une **présence quasi hebdomadaire** du CLISP auprès des internes de santé publique ;
- une meilleure communication sur les **actualités** (rapports, newsletters, etc.) et **événements** en lien avec la santé publique (congrès, séminaires, formations, etc.) ;
- la **conception de visuels** à l'occasion de chacun des événements de l'association mais aussi de la majorité des actualités à valoriser.

De plus, le groupe privé sur Facebook à destination des internes de santé publique a continué à être utilisé. Ce groupe permet de favoriser la communication au sein des internes de santé publique et permet de diffuser des annonces plus ciblées, ainsi que de répondre aux questions des internes. Dans ce même objectif, et afin de varier les vecteurs de communication, le groupe Discord à destination des ISP a été préservé.

Enfin, dans le souci d'informer les internes, de manière continue, sur les événements incontournables en santé publique, la **newsletter a continué à être diffusée** mensuellement auprès de 289 abonnés. Son format court et synthétique en fait un outil de communication complémentaire.

5.3 Communication auprès des professionnels de santé publique

La communication auprès des autres professionnels de santé publique a principalement été permise grâce à notre visibilité sur les réseaux sociaux. Elle a également été réalisée par la participation de plusieurs membres du bureau du CLISP, en tant que membres invités, au Conseil d'Administration de la SFSP, mais aussi par la participation au **congrès de la SFSP** du 13 au 15 octobre 2021 à Poitiers avec la tenue d'un stand par le CLISP et la présentation des résultats de l'enquête sur la mobilisation des internes de santé publique dans le cadre de la pandémie du Covid-19.

5.4 Site internet

Au cours du mandat 2021-2022, le **site internet a été régulièrement actualisé et étoffé** par de nouveaux contenus : offres d'emploi (> 100), ressources diverses (> 30), formations (> 20), séminaires et plus généralement diffusion d'informations à l'ensemble des ISP. Le site internet a également servi à la gestion de la newsletter. Chaque mois, les pages du site internet comptabilisent jusqu'à plus de 10 000 vues.

5.5 Bulletin du CLISP

Le bulletin du CLISP constitue une vitrine de l'association et de l'activité des internes auprès de nos partenaires et des institutions.

Il paraît trois fois par an à l'occasion de nos événements (pour le SANI début octobre 2021, pour le CLISPro fin avril 2022 et pour le CNISP fin juin 2022).

Ces différents bulletins ont pour objectifs :

- d'informer les internes sur les **travaux du CLISP** et sur **l'actualité du DES** ;
- de permettre aux internes de **partager** leurs travaux et leurs lectures ;
- d'apporter des **témoignages** d'internes, d'anciens internes et d'autres professionnels de la santé publique sur leurs spécificités et leurs **parcours** ;
- proposer un regard sur la **santé publique internationale** avec la rubrique EuroNet.

Cette diffusion d'informations passe par des portraits de médecins de santé publique, des entretiens avec des acteurs de la santé publique, des dossiers sur des sujets sanitaires d'actualités et par les dernières actualités des associations françaises et européennes de spécialistes de santé publique. Le bulletin permet aux lecteurs, internes ou futurs internes en santé publique, d'avoir un aperçu de la variété et diversité de domaines qui existent en santé publique.

Cette année, trois numéros sont sortis à l'occasion des événements annuels qui se sont tenus en présentiel. Les numéros 45 (SANI, octobre 2021) et 46 (CLISPro, avril 2022) ont été **imprimés** en 120 exemplaires chacun, distribués lors des événements et **envoyés aux institutions partenaires, coordinations locales du DES, membres d'honneur du CLISP, et internes référents** des subdivisions qui en faisaient la demande.

Le dernier bulletin, numéro 47, sorti à l'occasion du CNISP 2022 de Caen, est centré sur un dossier spécial sur le congrès contenant 3 articles précédés de l'édito de l'équipe de l'AO-CNISP. Du fait de

l'intervention des périodes du CLISPro et du CNISP 2022 et de l'absence de responsable du bulletin nommé du côté de l'AO-CNISP, la réalisation de ce numéro a été retardée et il n'a pu être imprimé pour le CNISP, mais a été publié en ligne lors de l'ouverture du congrès.

La nouveauté de cette année était centrée sur l'amélioration de l'attractivité de la spécialité. Des dossiers spécifiques sur la R3C (Réforme du troisième cycle) ont été ajoutés, avec des témoignages d'internes sur les FST d'addictologie, de bioinformatique en plus de celui sur la médecine scolaire édité l'année précédente. De plus, la diffusion des extraits des articles dans le cadre de la communication destinée aux futurs internes sur les réseaux sociaux a permis de valoriser ces bulletins.

Cette année la maquettiste, Marine Pellet, a accompli son rôle, en fournissant des maquettes propres et à la hauteur des attentes. L'impression a toujours été réalisée auprès de l'imprimerie Chauveau de Chartres, une imprimerie écologique. Le **partenariat noué avec Santé publique France** a notamment permis de financer la maquettiste, les impressions et les envois.

Enfin, les bulletins sont systématiquement **publiés sur le site du CLISP**. La promotion du bulletin et de ses extraits est assurée de concert avec la personne chargée de la communication au sein du CLISP.

5.6 Lien avec les subdivisions

Tout au long du mandat, la personne chargée de la coordination des subdivisions a maintenu le **lien avec les référents de l'ensemble des subdivisions**, en métropole et dans les Outre-mer. Un tour des subdivisions a été maintenu au cours du mandat lors de chacune des réunions de Collège. Durant celui-ci, les représentants de chaque subdivision peuvent faire remonter les problématiques spécifiques concernant la formation des internes au sein de leur subdivision. L'échange avec les autres représentants de subdivision présents permet de comparer les situations locales. Des échanges entre les référents en dehors de ces réunions ont également été rendus possible via le maintien de la liste de diffusion dédiée par mail, mais aussi par la création au début du mandat 2021-2022 d'un groupe WhatsApp pour les représentants des subdivisions.

6 REPRESENTATION, RESEAUX ET COLLABORATIONS

6.1 Conseil national pédagogique du DES de santé publique

À la suite de la création de la CNEMMOP (Commission nationale des études de maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie), le CLISP, les collèges enseignants de santé publique (CUESP et CIMES) ainsi que les sous-sections du CNU 46.01 et 46.04 avaient décidé de créer un **Conseil national pédagogique du DES de santé publique** (CNP) afin de travailler sur les améliorations possibles de la formation. Cette année, pour mener à bien les différents travaux dans le cadre de la réforme du 3e cycle des études médicales, le CNP s'est réuni à une reprise en ligne au cours de ce mandat.

Cette année, les travaux ont notamment porté sur :

- le suivi de la mise en œuvre de la **réforme du troisième cycle** ;
- l'organisation des **enseignements théoriques** et e-learning et le suivi du calendrier de mise en ligne des cours sur la plateforme SIDES-NG, modules de bases et modules avancés ;

- les enseignements transversaux, l'accès aux **FST** (formations spécialisées transversales) et le suivi de la mise en place de l'**option Administration de la santé**.

Plusieurs membres du bureau du CLISP ont participé à ces travaux tout au long de l'année.

Par ailleurs, le CLISP a rédigé une note de synthèse portant sur un état des lieux du droit de prescription des médecins de santé publique dans le cadre de leurs fonctions, à destination du CUESP, en vue de discussions avec l'Ordre national des médecins.

6.2 Représentation auprès des pouvoirs publics, prises de position publiques

Le CLISP représente les internes de santé publique auprès de leurs ministères de tutelle (Enseignement supérieur et Santé).

6.2.1 Changement de maquette

Pour rappel, lors de la réunion de suivi de la R3C avec la CNCM (Coordination nationale des collèges d'enseignants en médecine), le 16 avril 2021, le CLISP avait porté des propositions de modification de la maquette en lien avec le CNP et les collèges enseignants. Ces propositions portaient principalement sur les **objectifs généraux** de la formation, sur les **compétences** et sur la réalisation d'un stage en médecine sociale ou promotion de la santé en phase d'approfondissement. Ces demandes n'ont finalement pas conduit à une modification de la maquette en 2022.

A l'occasion de ce suivi de la R3C, le CLISP a réalisé une **enquête auprès des internes de santé publique**, portant notamment sur la maquette, la durée du DES, le deuxième DES et la formation théorique sur la plateforme en ligne. Le rapport de cette enquête a été finalisé en début de mandat 2021-2022 et publié sur le site du CLISP en septembre 2021.

6.2.2 Mission de refondation de la santé publique

Suite au premier bilan de l'épidémie de Covid-19, qui a montré de grandes inégalités d'accès aux mesures de santé publique, y compris à la prévention, dues à des facteurs comportementaux mais aussi structureaux, le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, a lancé **trois missions**. En tant qu'association nationale représentative des internes de santé publique de France, le CLISP a mené plusieurs groupes de travail en 2020 et 2021, en lien avec l'Alumni des internes de santé publique (AISP), afin de contribuer aux réflexions et aux propositions dans le cadre des différentes missions pour la rénovation de la santé publique : "Métiers et formation", "Recherche" et "Gouvernance et expertise". Des membres des deux associations se sont réunis à plusieurs reprises pour élaborer des propositions dans les champs sus-cités.

Deux **contributions écrites** ont été réalisées durant l'été 2021, envoyées en août 2021 aux personnes menant les missions de refondation de la santé publique et de promotion de la santé des jeunes. Ces contributions ont également été publiées sur le site du CLISP. Par ailleurs, le CLISP a été **auditionné** dans le cadre de cette première mission, en septembre 2021, par le professeur Franck Chauvin et le collègue mobilisé sur cette mission.

6.3 Représentation de la spécialité au sein de l'ISNI

Le CLISP était représenté aux réunions, assemblées générales ordinaires et extraordinaires, convoquées notamment dans le cadre du suivi des travaux de la réforme du 3^e cycle des études médicales. Le CLISP a pu y faire entendre sa voix et partager ses interrogations de manière constructive. Certains travaux ont pu être conduits en lien entre l'ISNI et le CLISP, notamment l'**enquête SESAME**, portant sur les représentations des spécialités des médecins.

6.4 Représentation auprès de la SFSP

Le CLISP est membre de la Société française de santé publique (SFSP), et son président est **invité permanent du Conseil d'Administration de la SFSP**. Il participe aux débats durant les réunions et fait valoir le point de vue des internes de santé publique. Il développe par la même occasion les relations du CLISP et des internes avec tous les acteurs de la santé publique représentés à la SFSP. Durant ce mandat, le CLISP a assisté et participé aux réunions du Conseil d'Administration de la SFSP, ainsi qu'à son Assemblée Générale ordinaire.

Le CLISP a également pu participer au **congrès 2021 de la SFSP**, à travers un stand et une présentation orale portant sur la mobilisation des internes de santé publique durant la première vague de l'épidémie de Covid-19.

6.5 Collaboration avec l'EHESP

Dans la continuité des travaux du mandat précédent, le CLISP a poursuivi sa collaboration avec l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), notamment concernant le suivi de l'organisation de l'**option Administration de la santé**. Cette option est une formation spécifique, au sein du DES de santé publique. Il s'agit d'une année supplémentaire dans le cursus, coordonnée par l'EHESP, alternant périodes de stage et cours à l'école, à Rennes.

Au cours de ce mandat, la promotion 2021-2022, deuxième promotion pour l'option, a débuté sa formation en novembre 2021 (qui va s'achever fin octobre 2022). Une nouvelle promotion de dix internes a également été sélectionnée en juin 2022 et devrait débuter sa formation en novembre 2022. Au cours de l'année, le CLISP a participé, avec l'EHESP, à l'amélioration de cette option, par les attentes qui lui sont remontées d'ISP intéressés, ou des retours qui lui sont faits par les internes de l'option. Le CLISP promeut également à de nombreuses occasions cette option auprès des ISP.

6.6 Collaboration avec les médecins inspecteurs de santé publique

Le CLISP a poursuivi sa participation aux **groupes de réflexion menés par le ministère des Solidarités et de la Santé**, en lien avec les syndicats représentant les MISP (médecins inspecteurs de santé publique) et notamment le SMISP (Syndicat des MISP), ainsi que l'AMISP (Association des MISP). Ces groupes de travail portent notamment sur la réforme du statut de MISP. A ce jour, les discussions entre les différents acteurs sont toujours en cours, auxquelles le CLISP participe à chaque occasion.

Lors de la journée de l'AMISP en septembre 2021, le CLISP a présenté les résultats de son enquête portant sur la mobilisation des internes lors de la première vague de l'épidémie de Covid-19, notamment au sein des administrations.

6.7 Relations avec EuroNet MRPH

EuroNet MRPH (European Network of Medical Residents in Public Health) est le réseau européen des internes de santé publique, créé en 2011. Le CLISP en est l'un des membres fondateurs, et adhérent. En 2021-2022, les internes faisant leur internat en France ont pris une part active dans l'association et occupé plusieurs postes du bureau européen. Par ailleurs, le CLISP a **soutenu financièrement et humainement l'organisation du Spring Meeting 2022 à Lyon**, premier congrès de l'association européenne en présentiel depuis le début de l'épidémie de Covid-19.

Dans la suite du mandat précédent, le CLISP a maintenu une **section européenne au sein du bulletin**, avec en premiers contributeurs des internes issus du réseau EuroNet MRPH. Cette section permet à la fois de parler de la santé publique à différents niveaux européens et de mettre en valeur le réseau EuroNet MRPH. Ces contributions sont rédigées en français et en anglais.

6.8 Lien avec les anciens internes de santé publique

Des échanges réguliers ont eu lieu entre le CLISP, l'AISSP et le Syndicat national des médecins spécialistes de santé publique (SNSP). La principale collaboration concernait les **réflexions autour de la refondation de la santé publique**.

6.9 Relations avec les autres associations d'internes

Le CLISP a été sollicité à plusieurs reprises par des associations d'internes d'autres spécialités concernant différents projets :

- l'ANIMT (Association nationale des internes de médecine du travail), notamment pour l'organisation d'événements communs ;
- l'AJMU (Association des jeunes médecins urgentistes), dans le cadre d'un projet de vidéo de prévention et de l'organisation de leur congrès.

6.10 Relations avec les associations d'étudiants en santé

Durant ce mandat, le CLISP a également maintenu, développé ou créé des liens avec différentes associations d'étudiants en santé :

- l'ANEMF (Association nationale des étudiants en médecine de France), notamment dans le cadre du travail autour de l'attractivité de la santé publique ;
- l'ANESF (Association nationale des étudiants sages-femmes) et la FNEK (Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie), en particulier dans le cadre des réflexions autour de la mission de refondation de la santé publique.

7 PARTENARIATS

Le CLISP développe ses partenariats de façon continue afin d'assurer son fonctionnement et la réalisation de ses actions. **L'ensemble des 5 partenariats existants ont été maintenus :**

- Santé publique France ;
- Direction Générale de la Santé ;
- MACSF ;
- La Médicale ;
- Groupe Pasteur Mutualité (GPM).

8 AUTRES TRAVAUX

8.1 Enquêtes du CLISP

Lors de la mandature, trois enquêtes ont été poursuivies ou entreprises par le CLISP :

- une enquête, débutée en 2020, sur les **enseignements de DES** dans les subdivisions, régions et inter-régions, dont le rapport a été publié en octobre 2021 ;
- une consultation des internes de santé publique sur la **maquette** de la réforme de 3e cycle, avec des propositions de changement à porter auprès de nos tutelles, dont le rapport a été publié en octobre 2021 ;
- une enquête sur les **entrées et sorties dans l'internat de santé publique**, notamment pour cause de changement entrant ou sortant de spécialité, dont le rapport est en cours de rédaction ;
- une enquête sur l'offre de **stages d'externat** portant sur la santé publique dans toutes les subdivisions, en collaboration avec l'ANEMF, par l'élaboration du questionnaire.

8.2 Ressources en santé publique

La banque documentaire du site a été **enrichie avec plus de 30 ressources**. Les ressources proposées sont majoritairement des livres de santé publique, balayant un large spectre de domaines (économie, politique, promotion de la santé, épidémiologie, santé internationale, etc.). On retrouve également des rapports d'institutions, formations en ligne, vidéos, etc. Elles sont issues des soumissions de documents par des utilisateurs ou des ressources compilées par membres du CLISP mobilisés sur ce sujet.



Collège de liaison des internes de santé publique
17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris

Association loi 1901 depuis 1988



contact@clisp.fr



clisp.fr



fb.com/CLISPfr



[@CLISPfr](https://twitter.com/CLISPfr)



[@CLISPfr](https://www.instagram.com/CLISPfr)



company/clisp